



Union
syndicale
Solidaires



Union
syndicale
Solidaires

61, rue de Richelieu - 75002 PARIS - Tél. : 01 40 15 82 68 - fax : 01 40 15 85 99 - mèl : sud@culture.fr

Intervention Comité Technique Ministériel

1er février 2017

Nous profitons de ce CTM pour vous alerter sur la situation dans notre établissement qui se singularise par des dysfonctionnements graves en matière de gestion du personnel et par une désorganisation du travail due à un Projet Scientifique et Culturel incomplet et périmé (2007) dont aucune des conclusions n'ont été mises en œuvre entraînant une réelle souffrance au travail. A cela s'ajoutent le non respect de la réglementation du CHSCT et une discrimination syndicale à l'encontre des représentant-es de SUD Culture Solidaires.

Depuis 10 ans, les représentants du personnel alertent sur les mêmes problématiques et ne constatent ni amélioration, ni changement. A ce jour, le dialogue social est totalement rompu.

Afin de trouver des solutions, nous avons demandé il y a quelques mois à rencontrer le directeur, lequel a délégué la tenue de la réunion à la secrétaire générale de l'établissement qui faute d'arguments, est sortie de la salle en menaçant de se suicider mettant ainsi fin à toute tentative de dialogue. Plus tard elle a refusé de manière totalement disproportionnée un échange avec la secrétaire du CHSCT arguant un burn-out. Devant l'étendue des problèmes sociaux qui continuaient à s'annoncer, le directeur nous a répondu, je cite : "*le dialogue social je ne sais pas faire, vous verrez avec notre futur secrétaire général adjoint*". Ce dernier n'a rien trouvé d'autre à répondre que les problèmes passés ne le regardaient pas car il venait de prendre ses fonctions peu de temps auparavant.

Par ailleurs, il est à noter que lors d'un entretien d'évaluation qu'il n'avait d'ailleurs pas le droit de conduire, un cadre a répondu à l'une de nos collègues : "*peu importe de connaître le travail de l'agent pour le manager, il suffit de lui fixer des objectifs et lui mettre la pression pour les atteindre*" ! Ces attitudes et propos, inadmissibles et désarmants, sont malheureusement symboliques de la façon dont nous sommes traités et s'ajoutent aux multiples inégalités de traitement et humiliations dont les agents sont victimes.

Nous voulons également dénoncer ici la volonté affichée de la direction de supprimer les acquis sociaux des agents, via la refonte du règlement intérieur de l'établissement sans compensation aucune.

Nous dénonçons son entêtement à continuer à obliger des agents à monter des astreintes sans le moindre cadre réglementaire, pour certains sans logement de fonction et, pour d'autres, sans que leur Arrêté Individuel d'Attribution n'ait été signé, document pourtant obligatoire depuis septembre 2015, les rendant ainsi corvéables à merci.

Enfin, nous dénonçons la propension du directeur à faire bénéficier en toute impunité certains agents de la direction d'avantages indus, par exemple la réalisation de 500000 € de travaux pour un modeste 370 m².

La liste de ces dysfonctionnements graves est encore longue, nous la tenons à votre disposition.

Malgré l'alerte vaine lancée par SUD Culture Solidaires au CT des musées du 30 novembre au terme d'une déclaration liminaire que nous vous avons transmise, la situation n'a fait qu'empirer. L'une de nos représentantes titulaire au CT des musées s'est vue reprocher par le chef l'établissement de s'être syndiquée à SUD, « *ce syndicat de gauchistes et de traîtres* ». Cette dernière fait d'ailleurs l'objet de pressions constantes et insidieuses. Les mesures vexatoires et les remarques méprisantes à son encontre se succèdent. Elle se voit supprimer toute autonomie dans son travail. Afin de l'écartier définitivement de ses missions, le directeur envisage, malgré un contexte d'emplois toujours difficile à obtenir, de recruter un second conservateur, poste dont l'inutilité est pourtant avérée.

Début janvier, le directeur a enfin consenti à recevoir, contraint et forcé, deux représentants du personnel, mais a nié en bloc les faits comme les évidences.

Seuls face à notre désarroi, nous avons demandé un rendez-vous à Madame la Conseillère Sociale le 19 janvier dernier, demande restée sans suite à ce jour.

En dernier recours, nous demandons à la tutelle d'exercer enfin son rôle en mettant fin à cette ambiance délétère. Cette exigence est d'autant plus justifiée à un moment où le Ministère de la Culture et de la Communication prétend être candidat au Label pour la Promotion de l'Égalité et la Lutte contre les Discriminations.

A défaut, vous porterez la responsabilité du conflit social qui s'annonce dans notre établissement et les conséquences liées à son externalisation.